



ÉTAULES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT
CANTON DE LA TREMBLADE
COMMUNE D'ÉTAULES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

Présents : 9Votants : 9Membres : 14

Les membres du CCAS se sont réunis en séance ordinaire, à la mairie d'Étaules, le 20 du mois d'octobre 2025 à 18 heures, sous la présidence de Béatrice WATRIN Vice-Présidente

Date de convocation des membres du CCAS : **02 octobre 2025**

Etaient présents : Béatrice WATRIN, Céline BLAIS, Josselyne GAGNADRE, Gilles LOUIS, Annick FOURNIGAULT, Françoise GORIN, Gérard PIOU, Nicole POURTEAU, Daniel RAZET

Absents excusés : Vincent BARRAUD, Nadia BUREAU, Martine AUTIN, Marie-Hélène ETIENNE, Gérard HERVE

Absent excusé ayant donné pouvoir :

Absents :

2025/10-002 - NOEL DES PERSONNES AGÉES DE 80 ANS ET PLUS

La vice-présidente rappelle aux membres présents qu'ils ont décidés en 2025 de poursuivre comme chaque année à l'approche des fêtes de fin d'année, les visites aux personnes âgées et isolées par les bénévoles du CCAS.

Il s'agit donc de fixer ou confirmer le montant du colis remis aux personnes visitées.

Les membres de la commission présents, après en avoir délibéré, par voix 9 pour, 0 voix contre et 0 abstention,

➤ **DECIDENT pour Noël 2025 d'apporter un colis d'une valeur maximale de 22 euros à chaque personne de 80 ans et plus domiciliée sur la commune**

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,
Béatrice WATRIN, Vice-Présidente,

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 - 211701552 -- 2025

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : ___ / ___ / 2025



Le Président soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise en Sous-Préfecture le : / / et affichée le : / /

Hôtel de Ville